

ÉCHO

AÏRE-LE LIGNON

Journal des intérêts d'Aire-Le Lignon
Septembre 2017 | n°5



Laboratoire dentaire du Lignon

Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

Lignon Tél: +41 22 970 15 15

coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmacielignon.ch

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

REMBOURSE*
180.- CHF

**PACK ENFANTS: MONTURE ET
VERRES ANTIREFLETS***

* SOIT UN COÛT DE CHF 8.- RÉDUCTION DE CHF 180.- CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSE PAR LA CAISSE DE MALADIE, SELON LES CONDITIONS D'ASSURANCE DE BASE. VOIR CONDITIONS EN MAGASIN.

Trouvez votre opticien **Optic 2000** le plus proche

Optique Plus C.C ArCenter **1214 Vernier**
022 341 45 40

7, rue des Boudines
1217 Meyrin
022 785 01 55

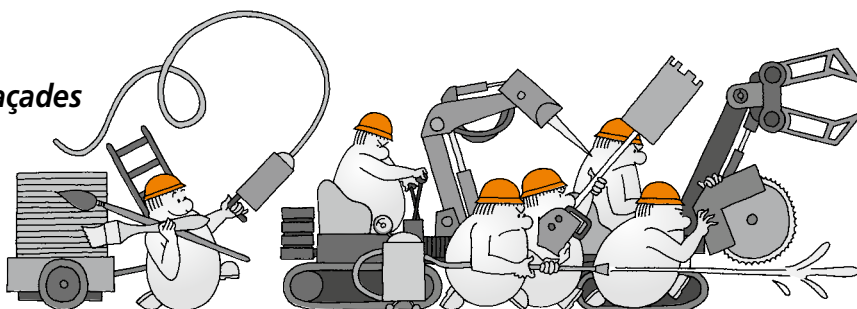
Optique Plus
Votre opticien
le plus proche

C.C. du Lignon
1219 Le Lignon
022 796 81 44

dmb
www.dmbsa.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



IMPRESSUM

Tirage : 5'000 exemplaires
8 numéros par an

RÉDACTION

Robert Borgis
T 022 970 13 60 | rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10 | 1210 Châtelaine

RÉALISATION

AA Actual Pub SA | www.actualpub.ch

PHOTO COUVERTURE

© Blaise Lambert

PUBLICITÉ

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch | T 022 343 0 343
Benoît Stolz | P 078 721 14 72
Dominique Poupaert | P 079 206 80 00

SITE INTERNET

www.aiali.ch

EDITEUR

Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur.

Reproduction autorisée, avec mention
de la source.

ABONNEMENT DE SOUTIEN

CCP 12-15388-4 (selon désir)

COMITÉ 2017-2018**Président par intérim**

Pierre Chevrier

Membres

Mmes Béatrice Besse, Michèle Finger,
Karine Weekers
MM. Francis Ballager ; Robert Borgis ;
Alain Gaumann ; Yves Magnin ; Roland
Rey-Mermier ; Daniel Rochat ;
Gjon Thaqi

■ C'est la rentrée !

Avec l'arrivée dans les boîtes aux lettres (le 25 août) du cinquième numéro de l'année, la période tant appréciée des vacances aura, pour la plupart d'entre vous, pris fin et le réveil-matin, le respect des horaires, le stress de la circulation et du stationnement auront repris leur droit.

Certains se réjouissent de cette rentrée, contents de se replonger dans la vie active, alors que d'autres tentent de se remonter le moral en échafaudant déjà des projets pour les prochaines vacances.

La rédaction espère que chacune et chacun aura trouvé le temps, durant cette pause estivale, de retrouver la forme et de recharger les batteries pour affronter, bon gré mal gré, le tourbillon de notre vie quotidienne moderne avec ses obligations et ses contraintes.

Pour les enfants, changement de rythme également avec le retour à l'école avec le plaisir, pour certains, de revoir les copines et copains et, pour les nouveaux élèves (sans oublier les parents) le premier contact avec la vie scolaire et l'assimilation de nouvelles règles de jeu et l'intégration dans la vie communautaire. Ecole et rentrée scolaire signifient devoirs, rencontres de parents, accompagnements aux activités sportives et parascolaires, mais à ces obligations s'ajoute aussi une mission «affective» où les parents doivent se faire attentifs et soutenir leur progéniture durant cette période de retour en classe et changement, parfois déstabilisant pour petits et grands

Avec cette rentrée scolaire, il est peut-être bon, même si cela a déjà été fait de très nombreuses fois, de rappeler que le but de l'éducation – qui n'est pas l'apanage du seul corps enseignant – est la préparation à la vie et que le résultat ne doit pas faire de l'enfant – un futur adulte – un être pédant ou d'une intelligence profonde qui comprend tout... hormis les gens de son entourage.

Cette reprise ne va pas être, pour les membres du comité de l'Association un long fleuve tranquille avec les problèmes que connaît la presque île et qui leur demandent un engagement sans retenue pour lequel ils auront besoin du soutien de tous tant sur le plan d'une collaboration active et que celui financier (n'oubliez pas la cotisation 2017 de CHF 30.- minimum).

À TOUTES ET À TOUS, BON COURAGE POUR LES 14 DERNIÈRES SEMAINES DE L'ANNÉE.

Le rédacteur profite de cet espace pour adresser ses très vifs remerciements à celles et à ceux qui l'ont entouré, durant son hospitalisation, par leurs visites, téléphones, messages, etc. qui ont largement contribué à son rétablissement.



Robert Borgis

COTISATION ANNUELLE 2017

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

PROCHAINE PARUTION

Vendredi 22 septembre 2017

DERNIER DÉLAI DE REMISE DES TEXTES

Vendredi 8 septembre 2017

Retrouvez-nous sur notre site internet !

WWW.AIALI.CH

■ L'éphéméride

Après la parution de notre bulletin en juin, chacune et chacun ont vécu la période estivale (même parfois caniculaire) avec les mois de juillet et d'août.

Juillet qui tire son nom de la naissance de Jules César survenue durant ce mois qui s'appelait auparavant «*Quintilis*». Durant juillet les jours ont diminué de 54 minutes et le 22 à 17h15 le Soleil est entré dans le signe du **Lion** dont les natifs de ce signe ont le bonheur d'être venus au monde sous le signe le plus royal du Zodiaque. Comme l'animal qui représente son symbole, les Lions aiment être admirés et savent se mettre en valeur. Leur fierté et la détermination qu'ils affichent dans leurs actes font du Lion un être dominateur avec un penchant pour tout ce qui est grandiose, voire même ce qui est clinquant. Dotés d'un caractère généreux en général, ils attirent la sympathie. Mais cachent mal leur colère s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils désirent.



Le mois **d'août** dont le nom vient du latin «*Augustus*», donné à ce mois en l'honneur de l'empereur romain Auguste, en 8 av. J.-C. Dans l'ancien calendrier romain, août était le sixième mois de l'année et portait le nom de *sextilis* (*de sextus*, sixième). Durant ce mois, les jours ont diminué de 89 minutes et le 23, à 00h21, le Soleil est entré dans le signe de la **Vierge** dont le natif est un être organisé, méthodique et responsable. Aimant la sécurité, il veille à ne manquer de rien. Malgré la stabilité qui le caractérise, son esprit est souple et tolérant. Il aime communiquer et est souvent doué pour l'expression écrite et orale. Ses talents d'orateur lui seront précieux dans l'exercice de son métier. Le signe de la Vierge est dominé par l'influence de Mercure qui symbolise l'intellect, la sphère des idées et de la raison.



d'un bon équilibre et d'un esprit pondéré. Maintenir l'équilibre est important pour eux. L'idée de vivre et de laisser vivre sont également des nécessités vitales. Leur plus grand désir est l'harmonie sociale, ils aiment les cadres paisibles et évitent à tout prix les conflits.



Durant ce mois, à Genève, célébration, **le jeudi 7 septembre, du Jeûne Genevois**, devenu jour férié, inscrit dans la Constitution, sur décision le 8 janvier 1966 du Grand Conseil genevois. L'occupation napoléonienne (1798-1813), avait porté un coup à cette pratique du jeûne en Suisse, mais pas à Genève où le jeûne devient synonyme de patriotisme et permet l'affirmation de l'identité genevoise et protestante. C'est d'ailleurs à cette époque que s'établit le lien erroné avec le massacre de la Saint-Barthélemy. En raison du jeûne, les repas étant réduits au minimum, les auberges restaient le plus souvent fermées. Pour que les femmes et les domestiques puissent participer au culte, des tartes étaient préparées et cuites la veille pour remplacer le repas. C'est ainsi que naquit la tradition de la tarte aux pruneaux, initialement la seule collation de la journée, avant de devenir, depuis, bien souvent le point d'orgue d'un repas. C'est en 1832, sur proposition du canton d'Argovie, que le **Jeûne fédéral** a été décrété «jour d'action de grâces, de pénitence et de prière pour toute la Confédération suisse» par la Diète fédérale et fixé au troisième dimanche de septembre (en 2017 le 17 septembre)

Petites annonces

■ NE JETEZ PAS LES TIMBRES POSTES USAGÉS

L'action de récupération des timbres postes usagés, destinée à des associations à but caritatif, entreprise par Evelyne, se poursuit !

Contact

Evelyne T 079 277 90 69

Merci d'avance de ce petit geste sympathique et facile à accomplir.

SEPTEMBRE

Depuis l'arrivée du calendrier julien, en 46 avant JC, le mois de septembre est le neuvième mois de l'année. Avant cette date, il était le septième mois de l'année, d'où l'origine de son nom (september, de septem/sept). Durant ce mois, les jours vont diminuer de 97 minutes et dans l'hémisphère nord, c'est durant ce mois que l'été se termine, avec l'équinoxe d'automne (22 septembre à 22h02), avec l'entrée du Soleil dans le signe de la **Balance**, dont les traits de caractère principaux de ce signe sont le tact, le charme et la flexibilité. Les natifs de la Balance jouissent

Photo: P. Comtat



■ L'écho du passé

Il y a 100 ans.

Le 27 septembre 1917, décès d'Edgar Degas, peintre, graveur, lithographe et sculpteur français, considéré comme l'un des représentants majeurs de l'impressionnisme grâce à sa composition novatrice et à son analyse perspective du mouvement. Il fut aussi l'un des plus actifs **organiseurs** du mouvement impressionniste, même si ses conceptions artistiques étaient distinctes de celles de ses amis impressionnistes.

De son vrai nom **Hilaire Germain Edgar de Gas**, il naît à Paris en juillet 1834 dans une grande famille noble de banquiers, aisée et cultivée. Sa mère était créole, originaire de la Nouvelle-Orléans. Son père, amateur d'art éclairé, permet à son fils d'aménager un atelier dans sa propre maison.

Elève d'Hippolyte Flandrin, puis d'Ingres, il s'approcha des impressionnistes sans adopter leur technique, mais participa à leurs expositions dont celle de 1886 où il exposa sept pastels.

LA PENSÉE DU MOIS

Une bonne éducation est comme de bonnes lunettes, on voit beaucoup mieux les choses... de la vie.

Edine le Sage

■ Le saviez-vous ?

Septembre, l'heure de la rentrée des classes a sonné. Mais saviez-vous qu'il y a des décennies le sort des enfants de la presqu'île d'Aïre, en ce qui concernait la scolarité était une préoccupation pour les Autorités de la Commune.

Dans un premier temps, pendant quelques années, une classe fut installée dans la Maison Meuter (au milieu de la rampe du chemin des Sellières) où se trouvait également une épicerie, qui a rendu de grands services surtout pour les tous petits élèves.

Mais le petit nombre d'enfants avait contraint le Département de l'instruction publique à refuser la désignation d'une institutrice, les enfants devant alors se rendre à l'école du chemin d'Aïre (aujourd'hui avenue Henri Golay) construite en 1892 et fermée lors de la mise en service du groupe scolaire des Libellules.

Avec la construction du lotissement de villas du Coin-de-Terre et d'immeubles locatifs à Nicolas-Bogueret ont amené les Autorités à réaliser un groupe scolaire de 9 classes au chemin Nicolas-Bogueret, sur la campagne Floquet, à côté de l'ancien château d'Aïre, inauguré en 1959, suivi, quatre ans plus tard par la construction de 5 classes enfantines et d'une salle de jeux.

Tiré de «Profil.de Vernier» de Pierre Pittard

■ Le truc du mois

Vous allez ranger vos habits d'été, pour les protéger des insectes et les parfumer agréablement ; glissez entre les piles de petits sachets de tissus, remplis de fleurs et feuilles de menthe, thym ou sarriette.

■ Né(e)s en septembre

9/1929 Claude Nougaro
chanteur français

12/1942
Michel Drucker
animateur TV

18/1905
Greta Garbo
actrice de cinéma suédoise, naturalisée américaine

20/1934
Sophia Loren
actrice italienne de cinéma

23/1943
Julio Iglesias
chanteur de charme espagnol

28/1982
Nolwenn Leroy
chanteuse française

30/1968
Monica Bellucci
actrice de cinéma

30/1975
Marion Cotillard
actrice française (oscarisée)

LE DICTON DU MOIS

Automne en fleurs, hiver plein de rigoureux.

■ Conseil municipal

Séance du mardi 27 juin 2017.

Dernière séance avant les vacances estivales, présidée par Mme Esther Schaufelberger (Verts) au cours de laquelle le délibératif a pris notamment les décisions suivantes :

Acceptation, à l'unanimité, de l'ouverture d'un crédit pour financer les phases 0, 1 et 2 du plan directeur localisé de la commune.

Par 32 oui et une abstention acceptation du crédit de CHF 99'792.- pour le renouvellement et complément de tables et bancs pour des manifestations.

Refusée par 27 non contre 2 oui, la motion socialiste «Valorisons les entreprises de Vernier».

Unanimité pour le crédit de CHF 165'000.- pour le renouvellement de tracteurs et machines pour le Service des espaces verts.

Même unanimité pour le crédit de CHF 244'000.- pour l'achat d'une balayeuse de marque RAVO

Toujours l'unanimité pour le crédit de CHF 132'950.- pour l'acquisition de tracteurs, machines et matériel hivernal.

La demande de crédit de CHF 61'000.- pour l'achat d'une tente pour des manifestations communales est accepté par 14 oui, 6 non et 2 abstentions.

Le crédit de CHF 21'265'000.- pour la réalisation des espaces publics du quartier de l'Etang et travaux pour les collecteurs et ouvrages de rétention est accepté également à l'unanimité.

Même unanimité pour le crédit de CHF 190'000.- pour l'acquisition de machines pour l'entretien des routes et trottoirs pendant l'hiver.

Une motion socialiste pour une Centrale commune d'achats intercommunaux est refusée par 18 non contre 11 oui.

Unanimité pour la délibération relative à la cession immobilière en faveur de la Commune de diverses sous-parcelles sises au ch. des Vidollets à Vernier

Interpellation de Mme Monnier et MM Magnin et Dulex relative au développement de la vie nocturne à Genève où la presse a dévoilé que le site du Cycle d'orientation du Renard semblerait le lieu privilégié (une fois de plus !) pour l'implantation d'un lieu de divertissement nocturne. Les dépositaires de l'interpellation aimeraient savoir si les Autorités communales ont été consultées et si elles valident les conclusions du Groupe de travail de l'Etat et s'il ne faudrait pas intervenir auprès des autorités compétentes afin de signifier la position de la Commune.

Les mêmes interpellateurs sont intervenus également concernant **le giratoire du Lignon** pour lequel des mesures d'économie ont été validées lors de la réalisation des aménagements autour et sur ledit giratoire. Mais force est de constater qu'entre les réalisations coûteuses prévues initialement et rien du tout il y a une marge. Ils prient donc le Conseil administratif de bien vouloir tenir au courant le Conseil municipal sur les projets et délais de réalisation de l'aménagement du giratoire et si des contacts ont été pris avec l'HEPIA, Lullier, afin de proposer un concours portant sur cet aménagement aux étudiants.

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030

Dans sa séance du 16 mai, le délibératif a accepté, à l'unanimité, de préavis favorablement le projet de mise à jour du plan directeur cantonal 2030 (voir Echo N° 4) avec quelques remarques, notamment pour notre presqu'île :

a) La densification de la zone industrielle et artisanale d'Aire n'est pas compatible avec le principe de disposer d'une bonne accessibilité routière, transports collectifs et ne pourra donc être que très modérée, car aucune alternative crédible aux transports motorisés individuels n'existe dans cette poche du territoire communal.

b) Vernier exige que le périmètre visant une densification différenciée de la zone 5 à Aire soit réduit et n'inclue pas les terrains de football et de tennis dont la Commune est propriétaire.

c) Le plan directeur prévoit un parc et une aire de délasserment sur des parcelles, propriétés de l'Etat, sur lesquelles ce dernier projette de développer un centre pour requérants mineurs. La cohabitation de ces deux programmes semble complexe.

d) La Commune estime qu'une réflexion sur un périmètre élargi comprenant tant les parcelles susmentionnées que celles de Nicolas-Bogueret (occupées par des logements en très mauvais état) mériterait d'être menée afin de parvenir à une planification plus cohérente de cet ensemble.

■ Démographie

Selon les chiffres, à fin mars 2017, de l'Office cantonal de la statistique, la population de Vernier s'élevait à 35'408 habitants, dont 17'510 du sexe masculin et 17'598 du sexe féminin, soit une augmentation de 11 âmes depuis fin décembre 2016.

Quant au chômage, la commune comptait, à fin mai, 996 chômeurs contre 1011 à fin avril, soit une diminution de 15 personnes. Chiffre qui doit être complété par le nombre des demandeurs d'emploi non chômeurs qui s'élevait à 327.

LISTE DES DÉCÈS ANNONCÉS.

Depuis plusieurs années, notre bulletin publiait la liste des décès des personnes habitants la Commune de Vernier. **Or, à compter du 1^{er} juillet 2017**, les avis de décès ne sont plus publiés dans la Feuille d'avis officielle (FAO) ni sur le site Internet de l'Office cantonal de la population. Il s'agit là d'une mise en conformité avec le droit fédéral.

La modification du 26 octobre 2016 de l'ordonnance sur l'état civil du 28 avril 2004, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2017, supprime la possibilité pour les cantons de publier des faits d'état civil (naissances, décès, mariages et partenariats enregistrés), une telle pratique ne répondant pas à un intérêt public prépondérant et posant en outre des problèmes de protection des données. Dès lors, le site Internet de l'OCPM ainsi que la FAO ne pourront plus faire paraître les noms, prénoms, état civil, date de naissance, origine ou nationalité, adresse, date et lieu de décès des personnes domiciliées dans le canton de Genève.

C'est donc avec regret que la rédaction se voit donc obligée de supprimer cette rubrique, appréciée des lectrices et des lecteurs dans les colonnes de notre bulletin.

■ Association des Locataires du Lignon

Le chantier du Lignon prend de l'ampleur... c'est un bon début et ce n'est pas fini !

Comme promis lors de la réunion des locataires de janvier 2016 à la Ferme du Lignon, l'ALL et l'Asloca Genève se tiennent à vos côtés avant, pendant et après les travaux.

Des nuisances ? Oui bien sûr il y en a lors de travaux d'une telle envergure. L'entreprise qui chapeaute le tout fait au mieux pour limiter et cadrer les événements qui bousculent notre quotidien.

Vous avez des droits : une baisse de loyer le temps des travaux ? Mais aussi des obligations : laisser libre accès à votre logement le temps que les entreprises effectuent les travaux pour ne pas retarder le chantier !

Nous vous invitons donc à une deuxième soirée d'informations aux locataires :

**LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017 À 19H00
À LA SALLE DES RESTAURANTS
SCOLAIRES DU LIGNON**

(en bas de l'escalier entre la salle des fêtes et l'église catholique).

Vos questions y trouveront réponses.

L'Asloca sera représentée par Me Christian Dandres et Me Damien Chervaz, avocats à l'Asloca Genève.

■ Boutique 2000 «du déjà porté»

Rez inférieur, derrière l'église catholique du Lignon.

RÉOUVERTURE

Lundi 28 août avec un nouvel horaire :
Lundi : **de 14h à 17h**

Le premier lundi du mois de **14h à 18h**

Tous les jeudis de **14h à 17h**
pour la vente seulement

Dès cette date, réception des vêtements automne-hiver.

Nous recherchons toujours 1 à 2 bénévoles pour une demi-journée par semaine.

Contactez-nous au 079 726 61 54
ou 076 413 92 35

■ Les Joyeux dimanches



Après la pause estivale, l'équipe de bénévoles donne rendez-vous à ceux qui aimeraient partager un repas simple en toute convivialité et sera heureuse de vous retrouver à la rentrée.

Le prochain rendez-vous des «Joyeux dimanches» est fixé au **dimanche 10 septembre 2017 à 12h15, au Centre de quartier du Lignon.**

AU MENU

Salade mêlée – Gratin de pâtes au jambon et aux champignons – Glace vanille au coulis de fruits rouges.

Une participation de CHF 10.- (minimum) par personne est demandée avec boisson et café inclus. Le vin est en supplément. Comme de coutume, en raison du nombre limité de places, **les inscriptions se feront jusqu'au vendredi 8 septembre à 12h00 (dernier délai)**, par téléphone :

Monsieur Hatt 022 796 62 79

ou Monsieur Turrini 022 796 28 53

Le prochain rendez-vous du dimanche 8 octobre est annulé, en raison de la kermesse de l'Épiphanie qui aura lieu les 7 et 8 octobre.

■ Maison de quartier d'Aire-Le Lignon

Grande fête pour les 50 ans de la Maison de quartier,

Durant deux jours, animations, stands divers, rétrospective photo vous attendent.

VENDREDI 22 SEPTEMBRE
à la Carambole

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
à la Maison de quartier



C'est en 1963 que s'est créée l'Association du Centre de loisirs d'Aire et les travaux de constructions débutent en 1966. Une

année après, en 1967, c'est l'ouverture aux habitants du Centre de loisirs qui est un lieu de rencontres, d'animation et d'accueil pour les habitants du quartier. Ses actions sont orientées selon les demandes et besoins du quartier.

Des accueils réguliers sont organisés pour les enfants et les ados d'Aire et du Lignon. Ces activités se déroulent en dehors des horaires d'écoles et durant les vacances scolaires.



Dès mardi 5 septembre, reprise des activités ordinaires.

■ Paroisse catholique du Lignon

Les parents, qui n'auraient pas encore inscrit leur enfant au catéchisme, peuvent le faire **jusqu'au 27 septembre, au secrétariat, les mercredis entre 09h30 et 12h00.**

Si l'enfant a déjà été baptisé, n'oubliez pas de prendre le certificat de baptême.

Le bloc-notes du taupier

Le taupier, comme beaucoup, déplore les projets du géant jaune de fermeture d'offices postaux et de les déménager dans des commerces. Mais il s'aperçoit, à la lecture d'une information parue dans «L'Echo Magazine» du 27 juillet que le Maire de Londres, Sadiq Khan, veut fermer 40 des 73 postes de police de la ville afin d'économiser 15 millions de livres (18,5 millions de francs) par an. Ainsi, au lieu de se rendre au commissariat pour porter plainte, les Londoniens se rendront au supermarché ou dans une chaîne de restauration rapide. Mais la sécurité demeure la «principale priorité» dicit ce premier magistrat. C'est rassurant !

■ Bibliothèque vagabonde

Entrée libre, aucune inscription.

Avec la rentrée de septembre, les animatrices de la «bibliothèque vagabonde», projet lancé par le Contrat de quartier, sont prêtes à vous accueillir, jusqu'à fin juin 2018 **tous les mardis de 14h00 à 17h00 et tous les samedis de 09h30 à 11h00.**



Le nouveau présentoir extérieur à disposition du public.

■ STEP d'Aïre

La Station d'épuration (STEP) d'Aïre fête ses 50 ans.



La STEP d'Aïre est la station majeure du canton de Genève et l'une des plus grandes de Suisse. Elle reçoit les eaux usées de la Ville de Genève, de 24 communes du canton et d'une partie de la région transfrontalière : plus de 400'000 habitants y sont raccordés. Cette station traite en permanence les eaux usées de manière à préserver au mieux la qualité de l'eau du Rhône où elle rejette les eaux épurées.

La STEP vous invite à venir découvrir son histoire lors de la journée «portes ouvertes», **le samedi 30 septembre 2017.**

Visite du site, rétrospective en images, animations.

■ Course pédestre à travers le coteau à Bernex

La 40^e édition de cette courses s'est déroulée le samedi 29 avril 2017.

Pour marquer cet anniversaire, les organisateurs ont mis sur pied, dans le périmètre des courses habituelles, un rallye du vin de 5 km avec la collaboration des viticulteurs locaux.

Dans les résultats de cette 40^e édition, il a été relevé que le coureur Sergio Dias a battu, en 31'48" le record de l'épreuve, devant Daniel Weldey et Michaël Fisher.



Sergio Dias - Image DR.

Dans le programme de cette manifestation sportive, on retrouvait, cette année encore, la traditionnelle «course des conseillers» qui a été remportée par Didier Jaccard de Soral sur le plan individuel et par équipe par la Ville de Genève avec Joris Vaucher ; Amar Madani et Sylvain Thevoz, devant la Commune de Bernex.

Dans cette édition 2017, nous n'avons pas retrouvé d'équipe de la Ville de Vernier, mais on a pu découvrir, avec plaisir, la participation d'Ernest Greiner qui s'est classé au 15^e rang.



Photo JP Lovet - Ernest Greiner à gauche.

■ Ça construit et ça bétonne près de chez nous

Le délibératif de la ville de Genève a donné un préavis favorable par 61 oui contre 13 non (de l'UDC et Ensemble à gauche) au projet de plan localisé de quartier pour le secteur situé à la sortie du Pont Butin, sur la rive droite du Rhône, à l'angle des avenues de l'Ain et d'Aïre

QUARTIER DE VILLAS DE COINTRIN

Le Conseil d'Etat a adopté deux projets de loi modifiant les limites de zones sur le territoire des communes de Meyrin et Vernier, à Cointrin-Est et Ouest. Les deux projets envisagent la création de zones de développement 3 (régions dont la transformation en quartiers urbains est fortement avancée) en lieu et place de la zone 5 (villas) actuelle. Les communes concernées (Meyrin et Vernier) ont émis des préavis favorables pour ces deux projets, avec des conditions qui pourront être prises en compte dans le cadre de l'élaboration des plans localisés de quartier.

Le premier projet de Cointrin-Est concerne des terrains situés entre les chemins des Sapins, Riant-Bosquet et Terroux à Meyrin. Il prévoit à long terme un potentiel aujourd'hui estimé à environ 1000 nouveaux logements et 300 emplois.

Le second projet de Cointrin-Ouest concerne le périmètre situé entre les chemins des Ailes, du Ruisseau et de l'Avanchet, et l'intérieur du quartier des Avanchets, à Meyrin et Vernier. Ce déclassement représente un potentiel à long terme aujourd'hui estimé à environ 1300 nouveaux logements et 500 emplois, sur une superficie totale de 141'703 m². Le développement progressif du secteur s'inscrit dans la continuité des PLQ Chemin du Ruisseau et Chemin de l'Etang, adoptés par le Conseil d'Etat en 2015.

■ Que fait la police ?

Selon le bulletin d'information de la police genevoise, en juin, le nombre de cambriolages a repassé au-dessus de la barre des 300.

En effet, il a été dénombré 353 contre 281 au mois de mai, représentant, par rapport au mois de mai écoulé, une augmentation de un quart. Le volume du mois de juin 2017 est très légèrement supérieur à celui de l'année précédente. En revanche, il reste inférieur à ceux des années 2013 à 2015.



Avec les fortes chaleurs que nous avons connues, la Brigade des cambriolages a constaté, durant le mois de juin, une recrudescence des cambriolages par introduction furtive, que ce soit par une baie vitrée ou une fenêtre laissée ouverte. Il faut donc veiller à bien fermer ces dernières pendant votre absence.

Pour ce qui est des villas, il est donc toujours conseillé de veiller à ce que votre logis ne semble pas inoccupé pendant la journée en laissant par exemple un fond sonore. Si vous êtes amené à sortir le soir, veillez à simuler une présence en laissant par exemple une lumière allumée. Évitez que votre absence puisse être trop facilement repérable.

■ La Poste continue ses démantèlements d'offices

Comme l'ont annoncé les médias, le géant jaune a dévoilé que 16 bureaux étaient menacés de fermeture dans le canton de Genève, alors que 35 autres sont garantis au moins jusqu'en 2020.

Des points d'accès supplémentaires seront mis en place. La Poste précise qu'elle «poursuivra ou entamera un examen minutieux au cas par cas des 12 filiales traditionnelles dont le maintien à l'avenir n'est pas garanti».

Les douze bureaux de postes menacés de fermeture sont les suivants : Anières, Avully, La Croix-de-Rozon, Bellevue, Chêne-Bougeries, Genève 11 Stand, Genève 17 Malagnou, Genève 5 Dépôt, Meinier, Perly, **Châtelaine**, Veyrier. Quant aux offices de Balexert, de Vernier-Village et du **Lignon**, ils sont garantis jusqu'au 2020 (soit pour 3 ans... **et après ???**).

Du côté des Autorités de Vernier, Thierry Apothéloz, Conseiller administratif et président de l'Association des communes genevoises, a laissé éclater sa colère sur Facebook : «Après la poste d'Aire (déjà fermée), la Poste veut s'attaquer à celle de Châtelaine, un quartier en plein expansion... Incompréhensible et surtout scandaleux de traiter ainsi les habitantes et les habitants de Vernier. Les élus et élus fédéraux doivent également s'impliquer et tout faire pour affirmer l'importance du service public dans les quartiers populaires et empêcher ces fermetures. Nous ne lâcherons rien. Nous voulons une poste dans chacun de nos quartiers !»

Ainsi donc, l'ex-régie fédérale qui a dégagé en 2016 558 millions de bénéfices et versé près d'un million de salaire à sa directrice a défendu son «évolution» (??) en mettant en avant ses «nouvelles offres (!)» au travers d'une campagne de pub. En réalité c'est bien le retrait du service postal dans des villages ou des quartiers pour s'installer dans quelques commerces.

Une large mobilisation devient absolument nécessaire pour essayer de bloquer une pareille dérive du géant jaune.

■ On nous écrit

Nous avons reçu de M. Roland Rey-Mermier, membre du comité de l'Association, copie de la lettre qu'il a adressée, en juin 2017, à M. Yvan Rochat, Maire, dont nous vous donnons connaissance ci-dessous :

Monsieur Rochat,

Les travaux sur les routes du Bois des Frères, des Sellières et d'Aire sont longs et commencent à devenir pénibles à supporter journalièrement mais il faut écrire que sur le Bois des Frères la nouvelle distribution de la voirie ainsi que la végétalisation et arborisation sont un succès.

J'émettrais une réserve sur les trottoirs surélevés traversant les chaussées, exemple type l'accès au centre commercial du Lignon, il est préférable d'être jeune et en bonne santé que moins jeune ! avec des problèmes lombaires.

Venant à pied du Lignon et traversant le giratoire coté Rhône, pour accéder à la piscine il faut tourner 90 degrés à droite puis 90 degrés à gauche pour user de l'entrée officielle.

Pour accéder à la zone artisanale il faut prendre la rampe puis tourner à 90 degrés à droite.

En générale les piétons grimpent la butte tout droit. (voir le terrain)

Je me permets de suggérer le déplacement des poubelles (très esthétiques et explicites) sur leur longueur et d'ériger un escalier le long du mur de la rampe.

L'augmentation de la population et des entreprises dans le secteur est une chose mais il en résulte le matin, en début d'après-midi et le soir d'une file de véhicules composés de voitures de travailleurs (euses) de camionnettes d'entreprises et de camions qui maintenant remonte jusqu'au pont du chemin de fer.

Pour les habitants ce n'est plus un problème routier c'est une prise d'otage.

Qu'est-il envisagé «le plus rapidement possible» par la commune et le canton pour fluidifier ce carrefour ?

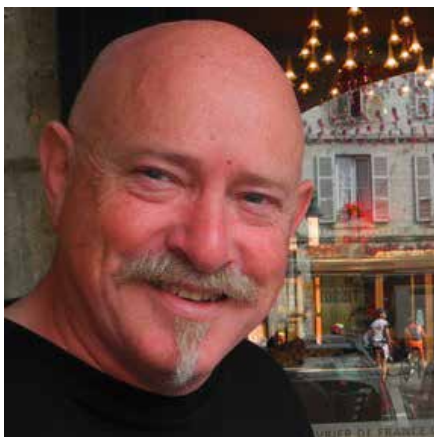
Je vous prie d'agréer, Monsieur le conseiller administratif, l'expression de ma considération distinguée.

Roland Rey-Mermier

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles dont elle n'est pas l'auteur.

■ Changements au Comité

Lors de l'assemblée générale de l'Association tenue le 11 mai dernier, le président, Gjon Thaqi, a été reconduit à la tête du Comité pour la troisième année. Lors de la séance de comité du 9 juin il a demandé, pour des raisons strictement privées et personnelles, d'être libéré de cette charge, tout en restant membre du Comité. Ce qui a été accepté avec la désignation de **Pierre Chevrier**, domicilié à Aïre, pour assurer la présidence, par intérim, jusqu'à l'assemblée générale du printemps 2018. Félicitations au nouveau capitaine et merci de son engagement.



Le Président ad intérim

M. Daniel Muller, domicilié à Aïre, a exprimé le vœu de rejoindre le Comité. Demande acceptée avec grand plaisir, l'arrivée de nouvelles forces vives étant la bienvenue. Il participera aux travaux de celui-ci, sans pouvoir décisionnel, jusqu'à l'assemblée générale de 2018 qui, statutairement, confirmera sa nomination.

■ Cotisations 2017

MERCI!

Le comité profite de ce numéro de rentrée pour adresser les plus vifs remerciements à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien financier en versant le montant de la cotisation annuelle (parfois généreusement majorée) et en ayant fait preuve de diligence, suite à l'envoi de notre bulletin de versement et une très cordiale bienvenue à la quarantaine de nouveaux membres.

Dans les activités (surtout en cette période) qui attendent notre Association, celle-ci a besoin du soutien des habitantes

et habitants par leur engagement personnel, mais également financier, l'«argent» restant toujours le nerf de la guerre de toutes actions.

■ Réfugiés mineurs non-accompagnés

Rien n'y a fait, ni les résolutions du Conseil municipal de Vernier, ni les quelque 860 signatures de notre pétition n'ont pesé devant le Grand Conseil qui l'a écartée par une majorité de circonstance (PS, Verts et PLR). Les arguments des uns n'étaient pas ceux des autres et, parfois, relevaient de la caricature, à se demander si d'aucuns avaient lu notre pétition.

La porte s'est donc ouverte pour le projet de l'Hospice général et, à nouveau, assistance très nombreuses, lors de la séance publique du 6 juin à la salle de l'école d'Aïre pour l'exposé de celui-ci par le Conseiller d'Etat, Mauro POGGIA, le Directeur de l'Hospice Général, M. GIROUD, accompagnés de la Directrice du centre RMNA des Palettes, ainsi que du responsable de la sécurité.

Leur message a été très clair. Le site d'Aïre ayant été choisi par le Conseil Administratif de Vernier et par l'Etat, car en mains de ce dernier, ce projet avec ces 130 réfugiés à accueillir sur le site, dont 88 mineurs non-accompagnés, se concrétisera. Les jeunes des Palettes viendront à Aïre-le-Lignon. Monsieur POGGIA et l'Hospice général ont estimé avoir tenu compte de nos remarques en abaissant le nombre de mineurs non-accompagnés.

Les mineurs logeront dans des unités de vie de 20 personnes à l'étage et des familles au rez-de-chaussée des deux bâtiments prévus. Les mineurs seront intégrés dans le système scolaire du DIP. L'encadrement éducatif sera identique à celui des Palettes, 1 directeur, 1 responsable du centre, 1 éducateur pour 5/7 jeunes, des assistants administratifs, intendants sociaux, civilistes, stagiaires, 4,5 intervenants de nuit, 1 agent de sécurité privée le jour, 2 la nuit et le week-end. Une fois le projet architectural déposé, des consultations devraient avoir lieu avec les différentes entités du quartier...Lors de son discours du 1^{er} août,

Monsieur le Maire Yvan ROCHAT s'est félicité de ce projet.

Notre association ne peut que répéter être consciente du devoir d'accueil de Genève et de Vernier. Elle exige toutefois que ce projet vise une véritable intégration de ces jeunes, dans l'intérêt de tous.

Or, les recommandations des spécialistes de l'asile sont claires, seuls des centres de quelque 40 personnes, à répartir sur plusieurs communes tant sur la rive droite que sur la rive gauche, peuvent assurer une véritable intégration réussie.

Le centre des Palettes a reçu une autorisation dite de diriger du DIP, assortie de conditions, une année après son ouverture! Il a connu en l'espace de la même année pas moins de 72 interventions policières, ce qui démontre les difficultés liées à un tel regroupement.

Nous ne connaissons toujours pas le projet institutionnel, ni les conditions à l'autorisation de diriger. Impossible donc de savoir si elles ont été respectées.

De telles circonstances nous laissent bien dubitatifs.

La demande d'autorisation vient d'être déposée, en plein durant les vacances d'été (!). Ce projet nécessitera en outre l'abattage de différents arbres dont l'autorisation a été également déposée.

REQUÊTES EN AUTORISATION DE CONSTRUIRE DU 4 SEPTEMBRE

Requête n°: DD 110590

Commune et lieu: Vernier

9, chemin du Grand-Champ

Requérant: Mme Laurence FRIEDERICH
HOSPICE GENERAL - SERVICE
IMMOBILIER Mandataire: ATELIER
D'ARCHITECTURE 3BM3 SA M. Carmelo
STENDARDO Nature de l'ouvrage:
construction d'un centre d'accueil pour
requérants d'asile mineurs non-accompagnés (RMNA) (32,7% THPE) - abattage d'arbres Dérogations demandées:
ART.59LCI,ART.26LALAT Abattage
d'arbres*: oui Zone de construction: 5
Parcelle: 1409 Feuille: 29 Propriétaire
de la parcelle: ETAT DE GENEVE

Durant les 30 jours à compter de la présente publication, les dossiers ainsi que

les éventuels rapports d'impact peuvent être consultés au département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, office des autorisations de construire, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, (9 - 12 h).

Les observations éventuelles doivent lui être adressées dans le même délai.

REQUÊTES D'ABATTAGE D'ARBRES DU 28 AOÛT

Dossier n°: 20171235 Requéant: Hospice Général Motif: A N° dossier DALE: DD 110590 Parcelle: 1409 Commune et lieu: Vernier - chemin du Grand-Champ 9 Arbres: des arbres selon plan.

La requête présentement publiée peut faire l'objet d'observations écrites, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication, à adresser, **par courrier recommandé**, à la Direction générale de de l'agriculture et de la nature (DGAN), 7, rue des Battoirs, 1205 Genève avec copie à l'Office des autorisations de construire 5, rue David-Dufour, case postale 22, 1211 Genève 8

Tout le monde peut faire des observations et il en faut **un maximum** car c'est ce qui fait douter le plus le Département

Les parutions FAO sont intervenues le 28 juillet pour les arbres et le 3 août pour le centre. Les dates pour les observations sont donc :

Abattage d'arbre : 28 août 2017 sans fêtes, 14 septembre avec fêtes.

Centre : 4 septembre 2017 sans fêtes, 14 septembre avec fêtes.

Nous entendons, bien entendu, soumettre des observations au Département concerné dans l'espoir, certes un peu fou, d'être enfin entendus, car nous entendons défendre tout autant notre quartier que ces jeunes dont le parcours est déjà suffisamment marquant !

Dans sa séance du 9 août dernier le Comité a donc décidé de faire appel à Me Pascal Petroz, avocat spécialiste du droit immobilier et de la problématique migratoire pour la suite de ce problème.

Relevons encore que lors de ses communications au Municipal, le 27 juin dernier, le Conseil administratif a déclaré avoir enregistré la volonté inébranlable du Canton et de l'Hospice général de

construire un foyer pour RMNA et constaté que les Autorités cantonales persistent à vouloir construire un centre dont la taille paraît trop grande risquant d'engendrer des difficultés dans sa gestion. L'exécutif attache une grande importance à ce que le Canton prenne conscience d'établir des liens indispensables avec la Commune pour réussir le processus d'intégration et qu'il reconnaisse et aide les acteurs locaux dans leurs efforts, ce qui implique un soutien financier. Les dernières déclarations du Conseiller d'Etat Poggia, affirmant qu'il n'entrera pas en matière pour un tel soutien, ont été vivement critiquées par les Autorités verniolanes.

■ Promotions 2017

Stand raclettes

Grace à Alain Gaumann et les informations météo reçues sur son téléphone, nous savions que la soirée serait une réussite (du point de vue météo du moins !)



Donc nous devons être prêts à 18h, ce fut le cas... et l'orage annoncé fut aussi au rendez-vous avec un petit rafraîchissement de l'air ainsi que le passage de petites pluies durant la soirée, exactement ce qu'il fallait pour déguster d'excellentes raclettes débitées par les dévoués bénévoles de l'AIALI.

18h05, notre première et charmante cliente fut une vieille dame vietnamienne, nous l'abritâmes, sous la tente, des quelques gouttes ... venues du ciel, le temps de consommer sa raclette et de



prendre le staff en photo. Certains dirent que c'était pour mémoriser électronique-ment la seule et unique raclette vendue de la soirée, des «traîtres» qui probablement n'aimaient pas le fromage et qui se sont mis le doigt dans l'œil !

Un four était allumé, mais après l'arrivée du cortège et du fumet dégagé par notre produit, quelques personnes passèrent commande suivi d'un nombre de plus en plus important ce qui nous obligea à mettre en service le double four.

Ce que je n'avais jamais vu devant un stand de l'AIALI, c'est la queue qui se forma et qui perdurera durant toute la soirée générant un certain stress sur le «front desk», 3 racleurs qui se relaient, à l'arrière 2 personnes qui ne savent plus où donner de la tête, pardon ! du cornichon, de l'oignon et de la patate ainsi qu'une caissière qui croule sous les thunes.

Sur la passerelle le capitaine président tente de maintenir le cap de ce navire et de son équipage qui subit les coups de butoirs d'une clientèle affamée.

En fin de soirée l'équipage sera récompensé par une rasade présidentielle d'une damassine délicieuse mais non conforme à la Via Secura !

UN PEU DE CHIFFRES POUR FINIR

Nous avons acheté et consommé :
3 meules de fromage d'environ 6 kg. ;
30 kg de pommes de terre ; 1000 gr. + 2 x 500 gr. d'oignons égouttés en rupture de stock au 2/3 de la soirée; 2000 gr. + 950 gr. + 470 gr. De cornichons égouttés en rupture de stock au 3/4 de la soirée

Roland Rey-Mermier

Un très grand bravo et sincères remerciements à toute l'équipe pour son engagement et son dévouement durant cette fête enfantine.



■ Chronique dionysiaque

de Pierre Chevrier

RMNA: Tonneau verniolan des Danaïdes ou Boîte de Pandore ?

Depuis juillet 2012, j'écris mes chroniques dionysiaques parues dans diverses revues sur papier et en numérique et notamment dans les colonnes du présent Echo. C'est l'hommage à la Grèce antique à laquelle l'Europe d'aujourd'hui doit tant et à commencer par la culture de la vigne et la production de vin. Ainsi en Sicile, les Eubéens, au milieu du VIII^e siècle av. J.-C., fondèrent Naxos, les Corinthiens établissent des comptoirs à Syracuse. Le sud de l'Italie sera nommé Grande Grèce et aussi Oenotria, le pays de la vigne. Mais l'apport des Grecs anciens est bien plus large car ils ont tout inventé : la démocratie, l'éthique, les mathématiques, la philosophie, la tragédie. Et ce n'est que quelques exemples, tant ce miracle inventif a enrichi ce qui fait le fondement même du savoir de nos Temps Modernes. Avec l'émoi suscité par le projet d'installation d'un centre de requérants mineurs non accompagnés (RMNA) en face des écoles enfantines et primaires d'Aire, j'ai recherché, dans la sagesse des Grecs anciens, quelques mythes pour illustrer, loin des passions, ce sujet brûlant.

Dans la mythologie grecque et selon la tétralogie d'Eschyle, les Danaïdes sont les cinquante filles du roi Danaos qui devant épouser leurs cousins et trouvant cette alliance contre nature, décident de les mettre à mort le soir même des noces. Dans la tradition écrite, les Danaïdes sont vouées aux Enfers, jugées et condamnées à remplir éternellement des jarres percées. Ce châtement est resté célèbre par l'expression du «Tonneau des Danaïdes » désignant ainsi une tâche absurde, sans fin et irréalisable.

Ce thème des Danaïdes sera repris par Platon qui va donner une interprétation contradictoire de la vision du bonheur. La controverse oppose l'image du tonneau donnée par Socrate qui dit : «Laisser libre cours à ses désirs, c'est se condamner à une éternelle frustration». A cela, Calliclès répond : «Quand le tonneau est rempli, on n'a plus ni joies ni peines, mais ce qui fait l'agrément d'une vie, c'est d'y verser le plus possible». Chacun peut donner une libre interprétation du Tonneau des



Danaïdes face à la problématique migratoire qui demeure pour la vieille Europe un défi permanent avec un flux incessant de migrants fuyant les guerres et la misère qui en résulte. Avec les sentiments mêlés de joies, de peines, de bonheur, de désirs et de frustration, chacun voit poindre, à l'aune de sa communauté, un sentiment d'abandon: l'Italie face à l'Europe, Vernier face au canton de Genève. Afin de garder la tête froide, il faut prendre de la hauteur pour tenter de définir la migration dans sa globalité. Selon un spécialiste au HCR, 180'000 migrants venus d'Afrique ont traversé la Méditerranée en 2016. Pour cette année, on s'attend aux mêmes chiffres. Si ces chiffres restent constants, on arrivera d'ici 25 ans à 4,3 millions d'arrivées. De plus, durant cette même période, l'Afrique sub-saharienne passera de 1 à 2 milliards d'habitants et l'Afrique du Nord de 210 à 350 millions. A cela, on ne prend pas en compte les arrivées par les Balkans et la Turquie alimentées par les guerres et l'instabilité en Syrie, Irak et Afghanistan qui sont évalués à 12,5 millions de personnes. Si des conflits armés venaient à cesser, cela ne signifierait pas pour autant une diminution du phénomène migratoire. En effet, le réchauffement de notre planète apportera inexorablement à la vieille Europe une nouvelle vague de migration, celle-ci climatique!

Le 29 mai 2017, un membre du triumvirat exécutif déclarait sur RTS : «Vernier est la commune à Genève qui connaît la plus grande précarité». A cet aveu, la sagesse ou à défaut le bon sens, voudrait la prise de mesures pour au mieux stabiliser le cadre de vie des Verniolans. Au contraire, tout fut envisagé pour que naisse dans les esprits puis s'esquisse sur plans un

centre pour RMNA. Le mythe de Pandore nous est conté par Hésiode. Dans le texte originel, Pandore ne reçoit pas de boîte mais une jarre cachetée dans laquelle Zeus a enfermé tous les maux de l'humanité. Pour le sujet qui nous intéresse, on peut citer la Maladie, la Guerre, la Famine, la Mort, la Misère, la Tromperie. La belle Pandore reçut toutes les grâces des dieux de l'Olympe dont la curiosité que lui offrit Hermès. Celle-ci lui sera fatale et la conduira à ouvrir la jarre libérant ainsi tous les maux dont souffre depuis les humains.

Seule, l'Espérance demeura dans la jarre. Voici un symbole fort car l'espérance est l'une des grandes vertus morales ayant de surcroît comme allégorie l'ancre, symbole maritime si il en est ! Nul ne peut présager de l'évolution de ce dossier mais il y a de fortes chances pour que les classes les plus favorisées quittent à terme la commune. Le «vivre ensemble» et autres slogans de cet ordre ne font plus rêver laissant ainsi la place au populisme le plus détestable.



■ Parlons jardinage

Septembre.

AU POTAGER

Voici le temps de septembre qui se rafraîchit par rapport à celui d'août. Il n'est alors plus nécessaire d'arroser autant vos légumes. Appréciez votre jardin pendant ce mois, car il est sans aucun doute le dernier à vous offrir tomates, melons, aubergines et bien d'autres. Mais ne relâchez pas vos efforts d'entretien en septembre, car c'est une période propice à la pousse de bien des mauvaises herbes. Ce mois-ci, semez choux, épinards et laitues ou encore navets et radis, tous en variété d'hiver.



AU VERGER

Pommes, poires, pêches et prunes vous attendent... que demander de plus à nos fruitiers lorsqu'ils nous offrent leur meilleur présent. Profitez de cette période pour planter vos fraisiers, agrandir ou régénérer les rangs de vos anciennes plantations.

AU JARDIN D'ORNEMENT

Après les grandes floraisons du mois d'août, septembre vous permettra d'en récolter les graines. Vous pourrez ainsi vous constituer une petite collection de vos plantes favorites, que vous pourrez semer à nouveau l'année prochaine, en veillant à les stocker avec soin, bien au sec et à l'abri de la lumière.

Supprimez les fleurs et tiges en fin de vie, débarrassez vos massifs des feuilles tombées au sol et supprimez les mauvaises herbes avant qu'elles ne s'installent. En septembre, semez soucis et ancolies, bleuets, nigelles et pieds d'alouette.



PLANTES D'INTÉRIEUR ET DE BALCONS

Si vos plantes d'intérieur ont apprécié de passer l'été dehors, elles apprécieront tout autant lorsque vous les rentrerez à l'abri des intempéries et de la fraîcheur du temps de septembre. De ce fait, en fin de mois, ne les oubliez pas à l'extérieur, livrées à elles-mêmes.

Avant de les rentrer, procédez à un nettoyage en profondeur pour déloger les petits parasites qui se sont installés dans vos potées et qui pourraient causer de sérieux dégâts pendant la période hivernale. Vous pouvez également procéder au bouturage des géraniums et des fuchsias. Par temps chaud et venteux, continuez à arroser vos jardinières, mais en réduisant peu à peu les apports d'engrais.



Au retour de vacances prolongées, en cas de dépérissement dû à un manque d'eau, plongez vos potées dans une baignoire d'eau pendant une demi-journée, vous pourrez peut-être les sauver.

Fin septembre, début octobre, plantez vos bulbes de jacinthes, tulipes et autres narcisses, pour une floraison optimale pendant les fêtes de fin d'année.



Yves Magnin
Avocat

■ À VOTRE BON DROIT

Tout en continuant à travailler à plein temps pour son employeur, M. V souhaite exercer des activités concurrentes, sans l'avertir. En a-t-il le droit ?

L'employé engagé à plein temps doit vouer ses forces au service de son employeur et lui doit fidélité. Il doit sauvegarder fidèlement ses intérêts légitimes, s'abstenir d'entreprendre tout ce qui pourrait lui nuire économiquement et ne pas lui faire concurrence pendant la durée du contrat. A défaut, l'employeur peut être en droit de le licencier **avec effet immédiat** si son comportement déloyal est particulièrement grave.

M. V serait bien inspiré soit de s'abstenir, soit d'obtenir l'accord de son employeur, sous peine de risquer de se retrouver au chômage, avec des pénalités en sus. Après la fin des rapports de travail, ces obligations cessent.

Toutefois, le contrat peut contenir une clause de non-concurrence. Dans cette mesure et si, grâce à sa connaissance des clients réguliers et de leurs habitudes, l'ex-employé peut facilement leur proposer des prestations analogues et les détourner de son ancien employeur, il peut être tenu à des dommages intérêts.

Il importe dès lors de bien vérifier et mesurer les clauses de son contrat de travail avant de le signer.

■ DONATION... ATTENTION AU FISC!

Beaucoup de parents qui touchent ou vont toucher une bonne retraite ont aussi des économies. Leurs objectifs matériels sont satisfaits. Les enfants, eux, démarrent dans la vie. Ils n'ont pas de très bons salaires et beaucoup de frais. Certains parents, pour leur donner un coup de main, décident alors de leur faire une donation. Mais attention aux conséquences !

Le fisc

Même les donations de parents à enfants, non imposées, doivent être annoncées à l'Administration fiscale cantonale dans **les dix jours**, sinon gare à l'amende !

Donation à un enfant à charge

N'hésitez pas à consulter un spécialiste avant de faire ou d'accepter une donation. Pourquoi ? Un exemple : des grands-parents bien intentionnés donnent CHF 90'000.- à leur petit-enfant, et voilà que ce dernier n'est plus accepté comme charge dans la taxation de ses parents. Ceux-ci peuvent voir leurs impôts augmenter de quelques centaines à quelques milliers de francs.

Prestations complémentaires, départ en EMS

«Si on donnait tout notre argent aux enfants ? On pourrait aller en EMS aux frais de l'état ou toucher des aides sociales !» Et bien non... Dans un tel cas, les enfants seront tenus de subvenir à l'entretien de leurs parents âgés.



Patrice Bösiger
Conseiller en assurances,
Lignon Centre



EXPANSION
ASSURANCES & CONSEILS
Lignon Centre | CP 175
1219 Le Lignon
022 970 15 20

■ La recette de Tante Lotte

Filet Mignon, sauce poivre vert.

Pour 4 personnes : 2 gros filets mignons de porc (environ 1kg en tout) ; 2 échalotes ; 1 dl de porto ; 20g de beurre ; de l'huile à rôtir ; sel et poivre ; 1 gousse d'ail ; 3dl de vin blanc ; 2 grosses cuillères à soupe de grains de poivre vert ; 2,5 dl de demie crème ; 1 cuillère à café de féculé de pommes-de-terre ou maïzena ; 1/2 cube de bouillon de boeuf.

1. Dégraisser un peu si nécessaire les filets mignons à l'aide d'un petit couteau à fine lame. Couper les filets en tranches d'environ 1,5 cm d'épaisseur en diagonale. Aplatir un peu les tranches et les mettre dans un plat. Saler et poivrer des deux côtés chaque tranche. Dans une poêle, faire revenir les tranches dans un filet d'huile à rôtir à feu moyen-vif 3 à 4 minutes de chaque côté. Procéder en plusieurs fois si nécessaire. Mettre toutes les tranches dans la poêle et verser le porto (vous pouvez flamber si cela vous dit). Laisser réduire presque entièrement durant environ 5 à 10 minutes. Réserver la viande avec le jus au porto dans un plat.

2. Essuyer la poêle avec du papier ménagé et la mettre de côté. Hacher finement les échalotes et la gousse d'ail. Mettre le beurre dans la poêle et le faire fondre sur feu moyen. Ajouter l'ail et les échalotes. Faire revenir une minute. Ajouter le vin blanc. Laisser réduire 2 à 3 minutes. Délayer le fond de veau ou le demi-cube de bouillon dans 2,5 dl d'eau et ajouter. Faire réduire de moitié durant 10 minutes environ. Pendant ce temps, écraser la moitié des grains de poivre avec un pilon ou à l'aide d'un fond de verre sur une planche. Garder les grains entiers de la deuxième moitié et réserver le tout.

3. Filtrer la sauce à travers un chinois et la remettre dans la poêle. Ajouter les grains de poivre vert. Remettre la viande. Laisser mijoter à feu moyen-doux 5 minutes à découvert puis 5 minutes à couvert. Délayer la féculé dans la crème froide et ajouter. Mélanger, cuire à feu doux encore 5 minutes le temps que la sauce épaississe.

4. Goûter et rectifier l'assaisonnement. Servir bien chaud avec de pâtes ou du riz.

■ Manger

Salle des fêtes du Lignon, samedi
16 septembre à 20h00.

Spectacle tout public, dès 8 ans, de la Compagnie Zygomatic.

Une épopée absurde, poétique et musicale où 4 comédiens-chanteurs choisissent l'humour pour nous plonger dans l'histoire de l'homme et de son alimentation.



■ Thomas Wiesel

Salle des fêtes du Lignon, vendredi
22 et samedi 23 septembre à 20h00.

Spectacle de Thomas Wiesel, de la nouvelle génération des humoristes romands.

Un festival de cynisme, d'humour noir et d'analyses grinçantes sur l'actualité.



■ Quatuor violon, alto, violoncelle, piano

Au Temple du Lignon, le dimanche
24 septembre à 18h00.

Œuvres de Beethoven et Mozart
Entrée libre, collecte à la sortie

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS VOTRE DENTIER



H-R. Vetterli
079 231 26 51



022 797 26 30



R. Scotolati
079 412 68 24

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste

de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Lignon Esthétique



Maquillage permanent
Eye-liner
Sourcils

Catherine Lance

41, av. du Lignon
1219 Genève
022 796 86 11
Bus 7-9-23-51 Parking

www.lignonesthetique.ch

Pharmacie des Sens+

Livraison gratuite à domicile

T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon

YOGA DU RIRE



Vernier

19-21, rue du Village

Créé en 1995 par le Dr. Kataria, le yoga du rire est une technique simple, accessible à tous, basée sur le fait que le corps ne fait pas la différence entre un rire simulé et un vrai rire.

Les bienfaits du rire sur la santé sont nombreux et prouvés scientifiquement : diminution du stress, action sur le système cardio-vasculaire, etc. Toutefois, pour en ressentir les effets bénéfiques, le rire doit être maintenu pendant 10-15 minutes. Les exercices de rire simulés, pratiqués durant ces ateliers, vous garantissent cette durée. Ils se transformeront d'ailleurs rapidement en un vrai rire. *Venez essayer, vous serez surpris par le bien-être éprouvé !*

Tous les jeudis soirs, à 19h. / CHF 10.— par personne

Renseignements et inscription :

Silvia Wenger - 079 / 73 314 73

wengsil@bluewin.ch - www.pausesante.ch

VOTRE ANNONCE DANS LE JOURNAL, DÈS CHF 160.- PAR PARUTION !

Touchez **5'000 boîtes aux lettres**
dans **votre région !**

Pour plus de renseignements

022 343 03 43 | info@actualpub.ch



LA FERME DU LIGNON

DEPUIS 1965

MARCHÉ À LA FERME

Mercredi et vendredi : 10h00 – 18h30

Samedi : 09h00 – 16h00

Vente de nos légumes, cultivés sans produits
chimiques, œufs frais de la ferme, fromages,
yaourts, épicerie d'autres producteurs.

Vin de la propriété et produits du terroir

Plusieurs salles à louer pour vos événements

info@ferme-du-lignon.ch | 022 796 75 65 | www.ferme-du-lignon.ch


Merci
de votre fidélité

FINI LES VA
Pulls tee-shirt
Nouveaux pantalons
Aquarelle
ÉCOLE
Feuilles quadrille
STYLOS
Goache
DEJA
ENFIN
crayons
rayons
ciseaux
gomme
Equerres
Baton de colle
ardoise
Cahier
Chemise
Papier

VIVO LA RENTRÉE!

PLANÈTE
20ans

Charmilles
centre commercial

 gratuit 90 minutes - 430 places

www.planete-charmilles.ch + de 50 commerces

